AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -5-7-73 547423

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 206 BEAUNE - Tél (80)22.19.38

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ABONNEMENT ANNUEL 30 Frs

Bulletin n° 154 - Juillet 1973

3 Juillet 1973

VIGNE

POURRITURE GRISE (Botrytis) : Dans notre dernier bulletin, nous avons indiqué les fongicides (matières actives) autorisés au 1er Janvier 1973. Cette liste doit être complétée par le carbendazim autorisé en cours d'année. Les produits actuellement reconnus comme ayant une certaine efficacité à l'égard de la pourriture grise sont donc les suivants : captane, folpel (Phaltane), thirame (T.M.T.D.), benomyl (Benlate), dichlofluanide (Euparène), methylthiophanate (Pelt 44), carbendazim (Bavistine).

Rappelons qu'actuellement un premier traitement a dû être appliqué (conseillé dans notre bulletin précédent).

Le stade de la fermeture de la grappe a été reconnu comme sensible. Un traitement effectué juste avant ce stade joue un rôle protecteur très important (travaux du groupe d'études régional).

ARBRES FRUITIERS

ARAIGNEES ROUGES : Localement des pontes d'été sont observées ; il est donc conseillé dans les vergers fortement contaminés (plus d'une trentaine de formes mobiles par feuille) d'effectuer un traitement dans les jours qui viennent en utilisant : dicofol (Kelthane), hydroxyde de tricyclohexyl-etain (Plictran), bromopropylate (Néoron), ou omethoate (Folimat).

MAIS

PYRALE :Les vols de papillons en cage d'élevage ont commencé depuis le 26 juin. Certains maïs arrivent au stade favorable au traitement c'est-à-dire fin de cornet avec apparition des épis mâles. Sur ces cultures et dans les zones habituellement infestées, une application est recommandée dès réception de cette note.

Pour les autres cultures, le traitement devra intervenir dans la première quinzaine de Juillet, au fur et à mesure que les maïs, plus ou moins tardifs, deviendront réceptifs aux granulés.

Les insecticides suivants peuvent être utilisés : -bacillus thuringiensis (Bastospéine granulée)- D.D.T. (seul usage encore autorisé) (Dédégranon, Ditox granulé, Irizol SDT) - carbaryl (Sevin granulé) - parathion (Ecadion granulé - tetrachlorvinphos (Gardona G5)

Signalons que le bacillus thuringiensis possède une action biologique ;les autres insecticides agissant surtout par contact.

Enfin le D.D.T. ne doit pas être appliqué sur le maïs destiné au fourrage (ensilage compris).

HOUBLON (Note VIII)

PUCERONS :De nouvelles colon ies de pucerons se développent actuellement sur les jeunes feuilles des pousses latérales et terminales. Le temps étant favorable à leur prolifération surveiller leur développement et ne pas attendre qu'il soit trop tard pour intervenir avec un produit aphicide. Eviter d'utiliser plusieurs années de suite le même produit.

MILDIOU :Ajouter un produit fongicide dans la bouillie aphicide. Si ce traitement ne s'impose pas, ne pas manquer d'assurer la protection des houblons contre le mildiou au moment de la floraison et dès la formation des cônes. Poursuivre les traitements jusqu'à 15 jours avant la récolte et les renouveler en cas de forte chute de pluie (orage ou pluie de longue durée) ayant lavé le produit.

Dernière note : Supplément n° 3 Bulletin 153

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G.. VARLET

P414

Imprimerie de la Station de Bourgogne et Franche-Comté - Directeur-Gérant : L. BOUYX